

Situation en matière de développement durable de la Région : rapport annuel 2018 (édition 2019)

A V I S



24 Juin 2019

Rapporteur
Denis PHILIPPE

Assisté de Franck QUENAULT

Cet avis a été adopté à l'unanimité des 124 conseillers présents

dans le cadre d'une saisine
Etude conduite par la commission Développement Soutenable,
Environnement, Energie et Climat

Pour la première année, le CESER est saisi pour émettre un avis sur le rapport n°9 (42415) relatif à la situation en matière de développement durable de la Région.

Ce rapport est établi conformément au décret 2011-687 du 17 juin 2011 et oblige les Régions à satisfaire au travers de leurs gestion et actions les collectivités en matière de développement durable.

Ce rapport s'articule autour de cinq axes :

- cap sur l'écomobilité
- une région neutre en carbone
- un moteur de croissance
- un patrimoine naturel préservé
- bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette année, le rapport est directement issu du plan climat pour 90 % des actions. Elles proviennent du bilan défendu en décembre dernier.

20 % du budget régional a été engagé en 2018 en faveur de la transition énergétique et écologique. (Prévision de 25 % en 2019 et 30 % en 2020).

Le CESER relève une cohérence et en écho avec les différents documents régionaux. Ce qui permet une meilleure appréhension et lecture.

Le CESER souhaite pouvoir, dans les années à venir, faire le lien entre les actions (le rapport), le budget et les impacts vis-à-vis du climat, de l'environnement, des énergies renouvelables, de la biodiversité, l'eau, l'air,

Ce sera très certainement l'occasion de bénéficier d'une première présentation par l'élu(e) régional(e) en charge de cette thématique au cours de l'année 2019 en vue d'une saisine ou une auto saisine.

Explications de vote

2^{ème} Collège

Sylvie GAILLARD

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Sylvain GILLET

Intervention de Sylvie GAILLARD au nom de la CFDT (2^{ème} Collège)

Le rapport sur la situation en matière de DD de la Région démontre l'effort de celle-ci dans ce domaine.

Cependant beaucoup de choses restent à faire comme :

La coordination des transports de car et de train permettant un meilleur déplacement des personnes dans notre région,

L'amélioration des transports scolaires et des apprentis vers leur lieu de formation

Privilégier l'émergence des entreprises dans les énergies renouvelables

Favoriser la formation et l'emploi dans ce domaine

Augmenter le nombre de lycées en équipements photovoltaïques, etc

Le bien vivre en Provence est un tout dépendant autant de l'environnement que d'un emploi possible et proche de son domicile, c'est ce qui permettra à notre région de favoriser l'implantation des jeunes à l'avenir.

Notre organisation syndicale souhaite que la région investisse plus dans ce domaine transversal à toutes ses compétences et saisisse enfin le CESER sur l'évaluation de sa politique afin de constater l'impact de celle-ci sur les conditions de vie et d'emploi des habitants de notre région.

La CFDT votera l'avis

Intervention de Sylvain GILLET au nom du 3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Les collèges 3 et 4 prennent acte du projet d'avis. Ils voteront l'avis.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02

Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@maregionsud.fr

Site web: www.ceserpaca.fr

Site Newsletter : ceser@regionpaca.com